

## La Ville d'Orléans contrainte d'annuler la Fête de la musique 2021

Le protocole sanitaire et sécuritaire relatif à l'édition 2021 de la Fête de la Musique, établi par le Ministère de la culture, contraint la Ville d'Orléans à annuler l'évènement. Les modalités et les contraintes imposées liées à la pandémie de COVID-19 sont complexes et contraires à l'esprit même de cette grande fête populaire, spontanée, gratuite et ouverte à tous. En effet, les concerts de rue impromptus ne sont pas autorisés, seules les configurations assises restent permises avec une limitation de 10 personnes maximum regroupées sur la voie publique.

La Préfecture vient de nous avertir que Madame la Préfète doit signer un arrêté cette semaine pour confirmer les dispositions nationales assorties de sanctions en cas de non-respect.

Toutefois, la Ville d'Orléans invite les Orléanais et Orléanaises à patienter jusqu'au 3 juillet prochain afin de vivre des retrouvailles culturelles plus que festives avec le Festival Eté Essentiel.

---

### CONTACT PRESSE

Stacy Mille - attachée de presse Mairie d'Orléans

[stacy.mille@orleans-metropole.fr](mailto:stacy.mille@orleans-metropole.fr)

07.72.33.66.98